



La moitié des PME québécoises craignent de ne pas survivre à un deuxième confinement, déclare la FCEI

Par [FCEI](#)

Mondialisation.ca, 08 décembre 2020

Communiqué

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Économie](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Montréal, le 7 décembre 2020 — Un deuxième confinement généralisé, comme celui connu au printemps dernier, risquerait de porter un coup fatal aux petites et moyennes entreprises (PME) québécoises, souligne la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Selon les données de sondage recueillies par l'organisation, la moitié des PME au Québec ne survivraient pas facilement à une deuxième vague de restrictions.

« Les PME peinent toujours à se remettre des mois de confinement qu'elles ont vécus. Ce sont 70 % d'entre elles qui n'ont toujours pas retrouvé leur niveau normal de ventes et plus du tiers qui rapportent perdre de l'argent tous les jours. Si nous mettons tout le Québec sur pause, une fois encore, nous risquons de faire très mal à notre économie, » prévient François Vincent, vice-président Québec à la FCEI.

Depuis le début de la pandémie, les propriétaires d'entreprise se sont activement investis pour limiter la propagation du virus. La FCEI rappelle à cet effet que :

- La grande majorité des propriétaires de PME au Canada (79 %) sont allés au-delà des directives de santé publique de leur province pour protéger leurs employés et leurs clients.
- 90 % de ceux qui dépendent de la vente en magasin trouvent qu'il est plutôt facile de limiter le nombre de clients à l'intérieur des commerces.
- 86 % des commerçants canadiens, dont le modèle d'entreprise permet de proposer d'autres pratiques, comme la livraison à domicile et le ramassage en bordure de rue, offrent à leurs clients ces alternatives.
- Les propriétaires de PME ont investi des sommes importantes pour adapter leur entreprise aux nouvelles directives.

Dans [une lettre](#) acheminée aujourd'hui au ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, la FCEI recommande de :

- Justifier les restrictions ou fermetures avec des données de santé publique.
- Traiter toutes les entreprises équitablement et éviter que la fermeture des petites entreprises ne soit un avantage pour les grandes surfaces et les géants du Web.
- Continuer d'autoriser les activités commerciales en personne.
- Consulter le milieu avant d'imposer des mesures de confinement.
- Indemniser entièrement les petites entreprises en période de restrictions.

La FCEI a réitéré à plusieurs reprises l'importance d'aider les PME qui vivent les restrictions imposées et celles pour lesquelles les ventes ont chuté, comme les entreprises du secteur de l'événementiel. Elle a aussi rappelé l'importance de ne pas augmenter les cotisations, les impôts ainsi que toute charge pour les entreprises. Elle demande au gouvernement du Québec de faire preuve d'une grande sensibilité à l'égard des entrepreneurs et de poser maintenant les actions supplémentaires nécessaires pour les aider à traverser la crise.

« Si nous souhaitons que nos PME continuent d'être la source de vie de nos quartiers, il faut à tout prix faire confiance à leurs propriétaires. Il faut les inclure dans la solution plutôt que de les obliger à fermer leurs entreprises. Il faut aussi que le gouvernement du Québec améliore son aide aux entreprises touchées négativement par la crise, car comme nous l'avons dit, elles sont plusieurs à éprouver des difficultés à y accéder et certaines tombent encore entre les mailles du filet, » conclut M. Vincent.

Méthodologie

Les données sur l'état de la santé des PME sont les résultats préliminaires d'un sondage en ligne de la FCEI, *La reprise après la COVID-19 — novembre 2020*, auquel 4 577 membres FCEI ont répondu depuis le 20 novembre. À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de plus ou moins 1,4 %, 19 fois sur 20. Ces données sont également disponibles sur jechoispme.ca/sante

Les données sur l'application des mesures sanitaires dans les PME au Canada sont les résultats préliminaires d'un sondage en ligne de la FCEI, *La reprise après la COVID-19 — novembre 2020*, auquel 3 939 membres FCEI ont répondu depuis le 20 novembre. À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de plus ou moins 1,6 %, 19 fois sur 20.

À propos de la FCEI

La FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante) est le plus grand regroupement de PME au pays, comptant 110 000 membres dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions. Elle vise à augmenter les chances de succès des PME en défendant leurs intérêts auprès des gouvernements, en leur fournissant des ressources personnalisées et en leur offrant des économies exclusives. Visitez feci.ca pour en savoir plus.

La source originale de cet article est Communiqué
Copyright © [FCEI](http://feci.ca), Communiqué, 2020

Articles Par : [FCEI](http://feci.ca)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez :

media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca